

Adhésion personne morale Association



Valable du 1 Mai 2022 au 30 Décembre 2023

Avernois Non Avernois

Devenir adhérent c'est signifier son intérêt et manifester son soutien au projet social du Point Commun. C'est être volontaire pour partager et relayer les valeurs attachées à son projet.

L'Association (intitulé officiel) :
dont le siège social est situé à (adresse) :
.....
et l'adresse de correspondance postale (à remplir si différente du siège) :
.....
Numéro de téléphone :
Son objectif :
Adresse mail :

A remplir par son/sa présidente

Nom :
Prénom :
Numéro de téléphone :
Adresse mail :

Contact numéro 2 :

Nom :
Prénom :
Fonction au sein de l'association :
Numéro de téléphone :
Adresse mail :

J'adhère au Point Commun au tarif de € (Avernois : 20€ / Non Avernois : 30€)

Je règle mon adhésion : Par chèque En espèce

Je confirme que toutes mes informations sont exactes.

Fait à

Le

Signature